

DULLY

Les impôts augmenteront mais moins que demandé

En 2022, les Perchettes paieront davantage d'impôts. La Municipalité proposait de l'augmenter à 57% et, finalement, le Conseil général a coupé la poire en deux: cela sera 53%, soit quatre points supplémentaires au lieu des huit proposés.

Déficits récurrents

La Municipalité explique dans son préavis que la commune boucle avec des comptes déficitaires depuis plusieurs années et, qu'en raison de la valeur du point d'impôt (90 000 francs en 2020), une très grosse partie des revenus (94%) repartent au canton. «Les rentrées fiscales doivent servir à payer les charges du ménage communal, ce qui n'est plus le cas depuis plusieurs années et qui nous oblige à recourir à l'emprunt», écrit-elle.

La question a été longuement débattue, rapporte la présidente du Conseil général Joëlle Sala-Ramu. Au final, les conseillers ont proposé un amendement qui a été approuvé par l'assemblée. Il recommandait une hausse de quatre points. Le débat a aussi largement porté sur le mécontentement des conseillers au sujet du mécanisme péréquatif. **JOL**